

## Regards sur les salaires

Mis en ligne le 09/08/2012

Source Insee Juin 2012

### **Les bas salaires, le salaire des cadres, le poids des heures supplémentaires, le salaire moyen, le salaire des jeunes, différences de salaires entre hommes et femmes...**

#### **Le salaire net moyen en France s'établit à 2 082 euros en 2010**

Le salaire moyen en France dans le privé ou en entreprise publique s'est établi en 2010 à 2 082 euros net par mois, selon l'Insee (pour 2 764 euros bruts). Il a progressé de 2% en euros courants, c'est-à-dire avant correction par la hausse des prix, et de 0,5% en tenant compte de l'inflation.

#### **50% des salariés gagnent moins de 1 675 euros**

Le salaire médian, qui partage les salariés en deux groupes égaux, progresse de 0,3%, à 1 675 euros, mais il demeure nettement inférieur, de près de 20%, au salaire net moyen en France. 90% des salariés gagnent moins de 3 317 euros par mois. Les 1% les mieux payés gagnent plus de 7 654 euros.

#### **Les bas salaires ont baissé de 0,1% en 2010**

Les 10% des salariés les moins bien payés, qui touchent moins de 1 142 euros net par mois, ont vu leur salaire baisser de 0,1%. C'est le seul décile dont le salaire diminue en 2010.

#### **Le salaire des cadres à 3 950 euros**

Après deux années de baisse consécutives (0,5% en 2008 puis 1,6% en 2009), le salaire net moyen des cadres a progressé de 1% en 2010, à 3 950 euros par mois. L'étude de l'Insee relève que « c'est dans le secteur des activités financières, secteur qui emploie beaucoup de cadres (38%) et où la part de primes est particulièrement forte, que les salaires ont augmenté le plus en 2010 (+ 2,1 %) après deux années de forte baisse (- 5,2 % en 2009 et - 4,1 % en 2008) ».

#### **Une femme gagne 20% de moins qu'un homme... en moyenne**

En 2010, une femme gagne en moyenne 19,7% de moins que son homologue masculin. Et plus elle peut prétendre à un salaire élevé, plus la différence avec les hommes s'accroît : elle passe ainsi de -8,5 % dans la tranche des 10% de salaires les plus faibles à 23,2% dans celle des 10% les plus élevés et même 36% chez le dernier pour cent des salariés les mieux payés. En corrigeant les effets de structure, l'écart de salaire entre hommes et femmes est encore de 10,7%. Cet écart se réduit d'année en année, mais à un rythme très lent : il était, en 2001 proche de 21,5%.

### **Les salariés à temps partiel moins bien payés de 17%**

En moyenne, le salaire horaire net des postes à temps partiel est plus faible que celui des postes à temps complet : soit 15,24 euros de l'heure contre 18,41 euros. Cet écart de 17 % s'explique à la fois par une moindre part de personnel « très qualifié » et par des salaires horaires inférieurs à ceux des personnes à temps complet pour une même qualification. En 2010, le salaire horaire des temps non complets augmente légèrement plus que celui des temps complets.

### **Les heures sup représentent 8,4% du salaire**

La rémunération des heures supplémentaires représente en moyenne 8,4% du salaire net pour les 38 % de salariés qui en font. Cette proportion atteint 9% pour les cadres et les ouvriers. Malgré le fort recours à ce dispositif en 2010, les heures supplémentaires ne représentent que 2,4% du volume horaire total de travail.

### **58% des salariés ont été augmentés en 2010**

En 2010, la proportion de personnes en place, dont le salaire a progressé plus vite que l'inflation, est la plus importante dans la restauration, plus précisément dans la restauration traditionnelle et les cafétérias.

### **Les salaires des jeunes progressent le plus**

C'est chez les moins de trente ans que les progressions salariales sont les plus fortes, « comme pour les autres années », ajoute l'Insee, et ce parce que les salaires de début de carrières sont généralement bas. La progression a été, en 2010, identique chez les hommes et les femmes, et du même ordre qu'il s'agisse des jeunes salariés à temps plein ou à temps partiel.